



RESO'AP, l'Accompagnement avec un grand A ACCOMPAGNEMENT & SOLIDARITÉ

L'association RESO'AP se met en place dans votre secteur.

Se rendre

chez le médecin, le dentiste,
le pharmacien...

Aller
chez
le coiffeur

Lire, discuter,
prendre un café...

Faire les courses

Se
déplacer
à Pôle Emploi...

Les bénévoles de Réso'Ap vous proposent de vous accompagner dans vos déplacements.

Les transports pris en charge au titre de l'Assurance maladie sont exclus.

Contact

Tél. 02 43 39 44 49

Du lundi au vendredi
9 h / 12 h - 14 h / 17 h

Mail : contact@resoap.fr



L'essentiel & plus encore

L'accompagnement véhiculé hors domicile après inscription auprès de l'association (dossier à compléter)

ÉTAPE 1

Avant
l'accompagnement

- Vous contactez Réso'Ap 48 heures minimum avant.
- Réso'Ap contacte le bénévole disponible sur le secteur.
- Réso'Ap vous indique le nom du bénévole.

ÉTAPE 2

Le jour de
l'accompagnement

- Le bénévole réalise l'accompagnement et vous fait signer le document à souche.
- Il adresse le double du document à Réso'Ap pour obtenir le remboursement des frais kilométriques.

ÉTAPE 3

Après
l'accompagnement

- Réso'Ap vous adresse la facture.
- Réso'Ap rembourse le bénévole des frais kilométriques engagés.



Adhésion
annuelle : 5 €.

Participation
forfaitaire : 0,55 € / km.

Forfait minimum de 5 €.

RESEAU SOCIAL D'AIDES À LA PERSONNE
30 rue Paul Ligneul - 72000 Le Mans
02 43 39 44 49 / contact@resoap.fr